

CONFORMITE REGLES DE SECURITE INCENDIE

- Façade et baie accessibles pompiers (dimension baie : 1800/0cm min.)
- × UP Nombre d'unités de passage des circulations : (x UP)
- ▲ Nombre d'unités de passage des sorties de secours : (x UP)
- Local à risques moyens CF2H - portes CF1/2h + FP
- Local à risques importants CF2H - portes CF1h + FP
- Espace d'Attente Sécurité CF1H - portes CF1/2h + FP
- EF Désenfumage : évacuation des fumées
- AN Désenfumage : aération d'air
- P.I. : Potau incendie
- Espace non accessible au public
- Porte asservie au système de sécurité incendie
- Porte CF 1/2h Ferme-porte
- Porte PF 1/2h Ferme-porte
- BAES
- Détection incendie
- Flash lumineux

CONFORMITE DES REGLES D'ACCESSIBILITE PMR

- espace de retournement 150cm mini
- emplacement PMR
- Locaux aménagés PMR
- espace de manœuvre trottoir de 1,20 x 2,20
- espace de manœuvre trottoir de 1,20 x 1,70
- espace d'usage PMR trottoir de 0,80 x 1,30
- 1 Porte d'entrée d'un corps de bâtiment de 0,80m mini avec au-delà la sasuse < 20m entre intérieur et extérieur, comprenant les espaces de manœuvre de 1,70 ou 2,20 suivant le sens d'ouverture. L'extrémité de la poignée située à une distance sup. ou égale à 40cm de tout obstacles.
- 2 Porte simple intérieure, 0,90m de passage libre. L'extrémité de la poignée située à une distance sup. ou égale à 40cm de tout obstacles.
- 3 Porte double ou battente intérieure, passage libre 1,80m ou 1,40m
- 4 Espace de manœuvre et de retournement en hauteur routier Ø 1,50m d'ou espace d'usage ou de service 1,30x0,80.
- 5 Douches, sanitaires, ou vestiaires accessibles PMR: porte passage libre 0,90m, retournement Ø 1,50m + aire d'usage 1,30x0,80; barre de maintien, lave main d'angle à l'intérieur du wc.
- 6 Circulation intérieure largeur 1,40m mini. (2 UP)
- 7 Banque d'accueil accessible PMR comprenant une partie surbaissée, bord inférieur 0,72, bord supérieur 0,80, profil 0,30 permettant le passage des genoux sous la banque d'accueil.
- 8 Escalier accessible PMR, hauteur des marches < 16cm, giron < 28cm comprenant 1 main courante pour les escaliers de 1UP, et une main courante de chaque côté pour les escaliers de 2UP.
- 9 Ascenseur PMR
- 10 Cheminement extérieur depuis l'espace public et les zones de stationnement réservées PMR, largeur > 140 cm, pente extérieure 2% max, éclairage public > 20 lux.

M

MAGNUM

architectes & urbanistes

Parking en élévation

Sécurité incendie

ERP5.b Plan RDC

ERP

Maitre d'ouvrage - SONADEV
Architecte - MAGNUM architectes et urbanistes
Entreprise générale - GCC
Bet Tech/Env/Stru/Fluides/VRD - NOVAM Ingénierie
Entreprise charpente Métallique - Atelier David

Référence A376
Date Avril 2024
Dessin REYSSET
Echelle 1/100e

Paysagiste - FAAR
Bet Acoustique - LOG

Date	Ind.	Modifications

